

Département de la MAYENNE

-----

ARRONDISSEMENT de MAYENNE

**SIAEPAC de Fontaine Rouillée**

-----

Date de la convocation  
3 mars 2026

-----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU 12 MARS 2026**

Le douze mars deux mil vingt-six, vingt heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de LASSAY-LES-CHATEAUX, sous la présidence de M. ALLAIN, Président.

Étaient présents : MM. ALLAIN, RAILLARD, SAINT-ELLIER, RIOULT, LEFEBVRE, ROULLAND, LAUNAY, COISNON, Mmes TEROITIN et GESLIN

Étaient absents excusés : Mme CONNEAU, MM. DELAUNAY, RIGOUIN, PILLAERT

Étaient absents : M. LANDAIS, Mmes BORDERIE, MOREAU

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 15, il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical, M. RIOULT, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE L'ATELIER AU SIVOM DE LA REGION DE LASSAY**

**N°2026/07**

Le Président informe les membres du comité syndical que la convention de mise à disposition des ateliers au SIVOM de la région de Lassay – service voirie s'est terminée au 31/12/2025. Il convient de la renouveler pour une durée de 6 ans.

Après lecture de la convention, le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le renouvellement de la convention de mise à disposition des ateliers au SIVOM de la région de Lassay,

AUTORISE le Président à la signer.

Vote : pour 10 – contre 0 – Abstention 0

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

le 16 mars 2026,

Le Président,

Constant ALLAIN.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le

ID : 053-200044576-20260312-202607-DE

**S<sup>2</sup>LO**

